

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Commune de Laurens

Hôtel de ville

1 rue du Château

34480 LAURENS

Tél : 04 67 90 28 02

Fax : 04 67 90 14 19

**MISSION DE CONSEILS, D'ETUDES ET DE MAITRISE D'ŒUVRE
DANS LA REALISATION DE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE,
DE VOIRIE, RESEAUX DIVERS ET HYDRAULIQUES AINSI QUE
DES MISSIONS D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne morale contractante :

Commune de Laurens

Objet du marché :

Mission de conseils, d'études et de maîtrise d'œuvre dans la réalisation de travaux d'infrastructures, de voirie, réseaux divers et hydrauliques ainsi que des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la Commune de Laurens

Mode de passation et forme de marché :

Accord-cadre passé en PROCEDURE ADAPTEE en application des articles 27, 77, 78 et 80 du Code des marchés publics, sans montant minimum et avec un montant maximum de 205 000 € H.T..

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur François ANGLADE, Maire de la Commune de LAURENS.

Ordonnateur :

Monsieur François ANGLADE, Maire de la Commune de LAURENS.

Comptable assignataire des paiements :

Trésorerie Murviel-lès-Béziers 34490

ARTICLE 1^{er} : CONTRACTANT

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M.....
.....
.....
.....

- agissant pour mon propre compte¹ ;
 agissant pour le compte de la société² :

.....
.....
.....

- agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³
 agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
 agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du/...../.....

- après avoir pris connaissance des pièces du marché indiquées à l'article « pièces constitutives » du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P),
- et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 51-I de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015, et 44, 45, 48 à 54 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux Marchés Publics,

Je m'**ENGAGE** ou j'**ENGAGE** le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.), le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.), et les documents généraux mentionnés, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHÉ

Le présent accord-cadre a pour objet une mission de conseils, d'études et de maîtrise d'œuvre dans la réalisation de travaux d'infrastructures, de voirie, réseaux divers et hydrauliques ainsi que des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la Commune de Laurens (34).

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHÉ - DELAIS D'EXECUTION

Durée du marché

Le marché prend effet à compter de sa date de notification pour une durée globale de trois ans.

Délai d'exécution

Le délai d'exécution ainsi que tout autre élément indispensable à l'exécution des prestations sont fixés dans les conditions de l'article 6.1 du C.C.A.P.

ARTICLE 4 : PRIX

Les travaux seront rémunérés par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires, annexé au présent acte d'engagement.

Le marché donnera lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, conclu sans minimum et avec un maximum **205 000,00 Euros H.T.**

Les prestations seront déclenchées par l'émission de bons de commande notifiés au titulaire au fur et à mesure des besoins.

Les prix sont révisables dans les conditions définies à l'article 3.2 du C.C.A.P.

ARTICLE 5 : PAIEMENT

5.1 - Comptes à créditer

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants⁵ (joindre un RIB ou RIP) :

- *Ouvert au nom de :*

.....
.....
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque:Code guichet :N° de compte :.....Clé RIB :.....
IBAN :.....BIC :.....
...
SIRET.....
.
SIREN.....

- *Ouvert au nom de :*

.....
.....
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque:Code guichet :N° de compte :.....Clé RIB :.....
IBAN :.....BIC :.....
...
SIRET.....
.
SIREN.....

⁵ Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur⁶ :

un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du C.C.A.P. s'appliquent.

Le maître de l'ouvrage se libérera également des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés, le cas échéant, en annexe du présent document.

5.2 - Mode de règlement et de financement

Financement : Ressources propres.

Paiement : par mandat administratif selon les règles de la comptabilité publique.

Délai global de paiement : 30 jours, à compter de la date de réception de la facture par la Maîtrise d'ouvrage.

Intérêts moratoires : taux BCE en vigueur au jour où les intérêts ont commencé à courir, augmenté de sept points ; indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, due pour tout retard de paiement, en sus des intérêts moratoires est fixé à 40 euros.

5.3 - Acomptes - avance

Acomptes : Non prévus.

Avance : Non prévue.

5.4 - Sous-traitance

Déclaration de sous-traitance :

Dans le cadre d'une sous-traitance, l'acte spécial de sous-traitance (ou DC4) indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (a) ou que nous envisageons (b)¹ de sous-traiter conformément à cette annexe est de :

Nature des prestations	Montant HT en €	TVA (taux.....%)	Montant TTC
.....
.....

Soit en lettres :

⁶ Cocher la case correspondant à votre situation

En outre, dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

Nature des prestations	Montant HT en €	TVA (taux.....%)	Montant TTC
.....
.....

Soit en lettres :

5. 5 - Cession ou nantissement

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi de Euros T.T.C.

soit en lettres :.....

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles 45 et 48 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et 48 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux Marchés Publics.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original,
 À, le

Le(s) candidat(s)
 (représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'engagement, et complétée par les annexes suivantes⁷ :

- Annexe n° 1 : le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Annexe n° ... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n° ... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
- Autres annexes (A préciser) :

A Laurens, le.....,

Le représentant du pouvoir adjudicateur,
Monsieur le Maire

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet de l'accord-cadre)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché ».

A le⁸

Signature

En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception):

Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de notification du marché).

⁷ Cocher la case correspondante

⁸ Date et signature originales